



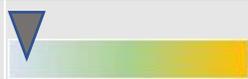
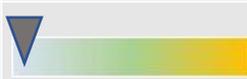
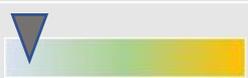
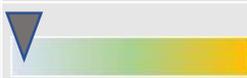
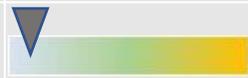
Information valable du 15 juillet au 15 août 2024

Maïs, Tournesol, Soja : stade floraison dépassé : aucun traitement en cours.

Colza, blé, triticales et orge d'hiver : La moisson s'engage, aucun traitement n'est réalisé à cette époque. Pendant l'interculture, localement des désherbages chimiques peuvent être réalisés.

Probabilité d'application de traitement


 Faible moyenne forte

Probabilité de traitement	Lutte contre les ravageurs	Lutte contre les maladies	Lutte contre les mauvaises herbes	Lutte contre la verse
Blé				
Triticale				
Orge d'hiver				
Colza				
Maïs				Non concerné
Tournesol				Non concerné
Soja				Non concerné



Bon à savoir :

Un pulvérisateur dans les champs n'est pas forcément en train d'appliquer un produit phytosanitaire. Il peut aussi appliquer, par exemple, des produits de biocontrôle qui stimulent les défenses naturelles de la culture, des engrais ou des solutions foliaires d'éléments minéraux pour corriger des carences d'alimentation.

Ce bulletin est construit sur une situation moyenne du département, à partir de l'analyse de risque des Bulletins de Santé du Végétal s'ils existent et de l'expertise des conseillers. Il est possible qu'un agriculteur intervienne hors plage identifiée, en fonction du contexte de sa parcelle et de la situation sanitaire